

# PONT DE ST NAZAIRE : LA NAVETTE VELO DE RETOUR

Département de Loire-Atlantique

## Information du Département

Pour la troisième année consécutive, le Département de Loire-Atlantique remet en route **sa navette vélo gratuite** pour traverser le pont de Saint-Nazaire. En 2019, la navette sera en service **plusieurs weekend au printemps ainsi que pendant la période estivale.**

Cette navette permet aux cyclistes de franchir la Loire, dans les deux sens, entre Saint-Nazaire et Saint-Brevin-les-Pins plus facilement et de manière sécurisée. L'an dernier, 3 690 passages ont été enregistrés soit une augmentation de 70% par rapport à 2017.

En tant qu'acteur du tourisme et du vélo en Loire-Atlantique, nous vous invitons à **partager largement cette information** auprès du grand public et principalement des cyclotouristes.

### Information pratiques

#### Navette en service :

- du samedi 20 au lundi 22 avril
- du vendredi 24 au dimanche 26 mai
- du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin
- du samedi 8 au lundi 10 juin
- du samedi 22 juin au dimanche 1<sup>er</sup> septembre

#### Départs :

- Saint-Nazaire, boulevard des Apprentis à 9h, 10h, 11h, 12h, 14h30, 15h30, 16h30, 17h30 et 18h30.
- Saint-Brévin, place Bougainville à 9h30, 10h30, 11h30, 12h30, 15h, 16h, 17h, 18h et 19h.

Service gratuit et sans réservation. 8 personnes et vélos possibles par traversée (les tandems et cargocycles ne peuvent pas être pris en charge).

Renseignements sur [loire-atlantique.fr/velo](http://loire-atlantique.fr/velo)

ou au 02 51 82 62 62 (prix d'un appel local)